

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Les auteurs désireux de soumettre un manuscrit au Comité de Rédaction de la Revue Médicale de Liège sont priés d'envoyer par mail à l'adresse suivante: rmlg@chuliege.be :

- la check-list dûment complétée, en Word, téléchargeable sur notre site : https://rmlg.uliege.be/article_submission
- le texte et les tableaux en français et en Word;
- les figures en Powerpoint et les photos en JPEG (HD) dans un fichier **séparé** du texte;
- **une lettre précisant** qu'il s'agit d'un **article original** qui n'a pas été soumis simultanément à une autre revue, et que **tous les co-auteurs et personnes participantes ont marqué leur accord avec son contenu**.
- Pour permettre un travail éditorial de qualité, les soumissions concernant un agrément INAMI ou une nomination doivent nous parvenir minimum **6 mois à l'avance**.

Tous les articles (y compris la rubrique «Image du mois») seront présentés comme suit :

1. **Titre** de l'article,
2. **Auteurs** (avec indication **uniquement** du Service au moment de la rédaction de l'article),
3. **Mail** et adresse de l'auteur principal pour les demandes de tirés à part,
4. **Résumés français et anglais** (maximum 200 mots), **titre en anglais** + 3 à 5 **mots-clés** et 3 à 5 **keywords**,
5. **Texte et Tableaux** en français et en WORD (.DOCX). Abréviations formulées en entier,
6. **25.000 caractères**, tableaux et espaces inclus,
7. **Pour les cas cliniques uniquement, un encadré (entre 1.000 et 1.500 caractères) intitulé « implication clinique »**
8. **Photos JPEG** haute définition et **Figures Powerpoint** en français et avec leurs légendes,
! Joindre l'autorisation de l'auteur et de l'éditeur si elles sont extraites d'une publication !
9. **Bibliographie :**
Le nombre maximal de références est en principe de 20. Pour les articles de synthèse (revues de la littérature), ce nombre peut être plus important. Toutes les références citées dans le texte, en ordre croissant, devront être reprises dans la bibliographie. Elles seront numérotées selon l'ordre de leur appel dans le texte et seront appelées entre parenthèses. **Les références reprises dans les tableaux/figures doivent aussi apparaître dans le texte, à l'endroit où l'on cite ces tableaux/figures.**

NB : Peu importe le logiciel utilisé, le style à respecter pour la RMLg est le style "Vancouver"

https://www.bium.ch/wp-content/uploads/2019/04/Vancouver_guide_BiUM_2019_0426.pdf
<http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/247-Citer-selon-le-style-Vancouver?tab=1002>

Acceptation et parution :

Le premier auteur de chaque article devra s'acquitter de la somme de 85 euros, excepté s'il est abonné à la Revue Médicale de Liège. <https://www.rmlg.ulg.ac.be/index.php?page=abonnement&langue=FR>

Pour soumettre un cas clinique, le premier auteur doit être assistant. Ce type d'article est limité à un par personne.

Dès que l'article sera complet et en ordre, il sera soumis au Comité de Rédaction de la Revue Médicale de Liège.

S'il est accepté - après que l'(les) auteur(s) ai(en)t apporté les éventuelles modifications demandées par le(s) Reviewer(s) - l'article sera mis en page à la RMLg et un PDF sera renvoyé à l'(aux) auteur(s) pour corrections mineures. L'épreuve en PDF, accompagnée des corrections, sera retournée au secrétariat de la Revue avec l'accord de l'(des) auteur(s) pour publication de l'article (le « bon à tirer »).

Dès publication, le premier auteur recevra, sur demande, une copie de son article publié en format PDF. Des tirés-à-part papier peuvent être commandés à l'imprimerie, et seront facturés au demandeur.

Correspondance :

Secrétariat de la Revue Médicale de Liège, CHU Sart-Tilman, B35, 4000 Liège, Belgique.

Tél. : 0032 4/366.21.92 (91)

Email : rmlg@chuliege.be

Site internet : <https://www.rmlg.uliege.be>